Image not found or type unknown

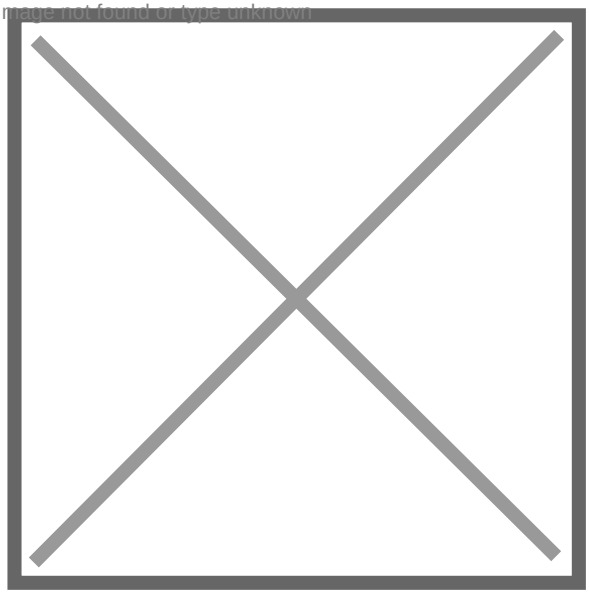

Poteau électrique inestetique devant ma maison pour la construction d un'muret.

Par **Irka52**, le **06/04/2022** à **11:47**

Bonjour,

Voici notre problème : nous sommes propriétaires d'une maison que nous avons achetée il y a 25 ans. Il y avait déjà un poteau électrique implanté sur le trottoir, devant notre maison. Nous pensions qu'un jour cette ligne qui dessert toute la rue serait enterrée puisque toutes les autres le sont. Mais à ce jour toujours rien et nous voulons remplacer la haie de troënes existante par un beau muret. Ce poteau va tout gâcher.

Que pouvons nous donc faire ? Demander à la mairie de bien vouloir le déplacer ? Contacter ERDF ? Nous sommes perdus. Pouvez vous nous aider dans notre démarche ? Merci.

Dans l'attendant de votre réponse, cordialement.

Par **amajuris**, le **06/04/2022** à **12:02**

bonjour,

si ce poteau est implanté sur le domaine public surtout, vous ne pouvez pas exiger sa suppression.

vous pouvez vous adresser à votre mairie, car la commune est propriétaire du réseau pour

savoir s"il existe un projet proche de mise en souterrain du réseau électrique.

salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés